

**FICHE TECHNIQUE****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE**

**Nom du produit :** PRIMAIRE ANTI-SLIP REF 6992

**Utilisation / description du produit :** Produit de fixation de bandes antidérapantes  
:

**1. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**

**Composants dangereux :** ACÉTONE 10-30%

EINECS : 200-662-2 CAS : 67-64-1

[F] RI 1 ; [Xi] R36 ; [Xi] R66 ; [-] R67

TOLUÈNE 1-10%

EINECS : 203-625-9 ; CAS : 1108-88-3

[F] RI 1 ; [Xi] R38 ; [Xn] R48/ 20 ; [Xn] R63 ; R65 ; [-] R67

MÉTHYL ÉTHYL CÉTONE 10-30%

MÉLANGE D'HYDROCARBURES ALIPHATIQUES 30-50%

[F] RI 1 ; [Xi] R38 ; [N] R5 II/ 53 ; [-] R67

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Principaux dangers : Hautement inflammable. Irritant pour la peau. Dangereux : danger de dommage grave à la santé par une exposition prolongée par inhalation. Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets indésirables à long terme dans l'environnement aquatique. Danger possible pour le fœtus. Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et étourdissements.

**Autres dangers :** En utilisation, peut former un mélange vapeur-air inflammable / explosif.

**3. MESURES DE PREMIERS SECOURS (SYMPTÔMES)**

**Contact avec la peau :** Il peut y avoir irritation et rougeurs au niveau des zones affectées.

**Contact avec les yeux :** Possibilité d'irritation et de rougeur.

**Ingestion :** Il peut provoquer des nausées et des maux d'estomac. Il peut y avoir des vomissements.

**Inhalation :** L'exposition peut provoquer de la toux ou des difficultés à respirer. Effet narcotique.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS (ACTION)

**Contact avec la peau :** Retirer tous les vêtements et chaussures contaminés immédiatement s'ils ne collent pas à la peau. Laver soigneusement la zone affectée avec de l'eau et du savon et rincer abondamment. Demander un avis médical si les symptômes persistent.

**Contact avec les yeux :** Rincer les yeux abondamment à l'eau courante pendant 15 minutes. Transférer la victime à l'hôpital pour avoir un avis de spécialiste.

**Ingestion :** Ne pas provoquer de vomissements. Si la personne est consciente, lui donner un demi litre d'eau à boire immédiatement. Transférer la victime à l'hôpital dès que possible.

**Inhalation :** Éloigner le blessé du lieu d'exposition en assurant sa propre sécurité ce faisant. Demander un avis médical si la personne a des difficultés à respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction :** Dioxyde de carbone. Alcool ou mousse polymère. Poudre chimique sèche.

**Risques d'exposition :** Hautement inflammable. Sa combustion dégage des fumées toxiques.

**Mesures de protection dans la lutte contre l'incendie :** Porter des appareils respiratoires autonomes. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions personnelles :** Éliminer toutes les sources d'ignition. Délimiter la zone contaminée avec des panneaux et empêcher l'accès aux personnes sans autorisation. Retourner les récipients qui fuient afin d'empêcher les fuites de liquide.

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Ne pas déverser dans les tout-à-l'égout ou les cours d'eau. Limiter l'épanchement à l'aide d'un liant.

**Procédure de nettoyage :** Absorber dans la terre ou du sable sec.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions requises de manipulation :** Assurer une ventilation suffisante de la zone. Il est interdit de fumer. Éviter tout contact direct avec la substance. Utiliser des outils qui ne provoquent pas d'étincelles.

**Conditions de stockage :** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Garder le récipient bien fermé.

## 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION DES PERSONNES

### Limites d'exposition professionnelle

**LEP (limite d'exposition 8 heures) :** 191 mg/ m<sup>3</sup>

**LEP (limite d'exposition 15 minutes) :** 574 mg/ m<sup>3</sup>

### Composants dangereux : ACÉTONE

LEP (limite d'exposition 8 heures) : 1210 mg/ m<sup>3</sup> LEP (limite d'exposition 15 minutes) : 3620 mg/ m<sup>3</sup>

### TOLUÈNE

LEP (limite d'exposition 8 heures) : 191 mg/ m<sup>3</sup> LEP (limite d'exposition 15 minutes) : 574 mg/ m<sup>3</sup>

### MÉLANGE D'HYDROCARBURES ALIPHATIQUES

LEP (limite d'exposition 8 heures) : 1000 mg/ m<sup>3</sup> LEP (limite d'exposition 15 minutes) : 1000 MG/ Mm<sup>3</sup>

**Mesures d'ingénierie :** Assurer une ventilation suffisante de la zone. Vérifier que l'éclairage et le matériel électrique ne constituent pas une source d'étincelles.

**Protection respiratoire :** En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat. S'il y a un risque de dépassement des limites d'exposition, utiliser un masque facial intégral équipé d'un filtre AXP3 organique pour des expositions à faibles concentrations pendant des durées brèves. Pour des expositions longues ou à des concentrations élevées, ou en pulvérisation, il faut utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air comprimé.

**Protection des mains :** Éviter tout contact avec la peau. Pour des expositions répétées, utiliser des gants chimiques Viton ou 4H.

**Protection des yeux :** Lunettes de sécurité.

**Protection de la peau :** Porter des vêtements de travail de protection permettant d'éviter tout contact avec la peau. Se laver les mains régulièrement, avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État :** Liquide

**Couleur :** Marron doré

**Odeur :** Odeur caractéristique

**Vitesse d'évaporation :** Rapide

**Oxydation :** Non oxydant (selon critères CE)

**Solubilité dans l'eau :** Insoluble

**Viscosité :** Pas visqueux

**Point/plage d'ébullition °C :** 56

**Limites d'inflammabilité % :** inférieure : 0,6

supérieure : 13

**Point d'éclair °C :** -35

**Auto-inflammation °C :** 200

**Densité relative :** 0,79

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable en conditions normales.

**Conditions à éviter :** Sources d'ignition.

**Matières à éviter :** Agents oxydants.

**Produits de décomp. dangereux :** Sa combustion dégage des fumées toxiques.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Composants dangereux :** ACÉTONE

IVN RAT LD50 5500mg/ kg

ORL SOURIS LD50 3 gm/ kg

ORL RAT LD50 5800 mg/ kg

TOLUÈNE

IVN RAT LD50 1960 mg/ kg

ORL SOURIS LD50 2 gm/ kg

ORL RAT LD50 6900 mg/ kg

MÉTHYL ÉTHYL CÉTONE

IPR RAT LD50 607 mg/ kg

ORL SOURIS LD50 4050 mg/ kg

ORL RAT LD50 2737 mg/ kg

MÉLANGE D'HYDROCARBURES ALIPHATIQUES

ORL RAT LD50 >5000 mg/ kg

**Toxicité chronique :** Danger de dommage grave à la santé par une exposition prolongée par inhalation.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Mobilité** : Volatile.

**Persistance et dégradabilité** : Biodégradable seulement en partie.

**Potentiel de bioaccumulation** : Aucune donnée disponible.

## 13. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

**N° UN** : Classe **ADR** : 3

**Groupe d'emballage** : II **Code de classification** : F1

Nom d'expédition : ADHÉSIFS

**Étiquetage** : 3 **N° ID danger** : 33

### IMDG / OMI

**N° UN** : 1133 **Classe** : 3

**Groupe d'emballage** : II **EmS** : F-E, S-D

**Pollution marine** : **Étiquetage** : 3

### ATA / QACI

**N° UN** : 1133 **Classe** : 3

**Groupe d'emballage** : II **Instructions d'emballage** : 305 (P&CA) : 307 (CAO)

**Étiquetage** : 3

## 14. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Symboles de danger** : Hautement inflammable.

Dangereux.

Dangereux pour l'environnement.

**Mentions de dangers** : R11 : Hautement inflammable.

R38 : Irritant pour la peau.

R48/ 20 : Dangereux : danger de dommage grave à la santé par une exposition prolongée par inhalation.

R51/ 53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets indésirables à long terme dans l'environnement aquatique.

R63 : Danger possible pour le fœtus.

R67 : Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et étourdissements.

**Conseils de sécurité** : S16 : Tenir éloigné des sources d'ignition - Il est interdit de fumer.

S23 : Ne pas respirer les vapeurs.

S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat.

S33 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique.

S36/ 37 : Porter des vêtements et des gants de protection adéquats.

S61 : Éviter tout épandage dans l'environnement. Se reporter aux instructions / fiches techniques de sécurité spéciales.

S62 : En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements : demander un avis médical immédiatement et montrer le récipient ou l'étiquette.

**Indications de précaution** : Réservé aux utilisateurs professionnels

**Remarque** : Les informations réglementaires données ci-dessus n'indiquent que les principaux règlements spécifiquement applicables au produit décrit dans la fiche technique de sécurité. Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur l'existence possible d'autres dispositions venant compléter ces réglementations. Se reporter aux règlements et aux dispositions nationales, internationales et locales applicables.

## 15. AUTRES INFORMATIONS

**Mentions de dangers utilisées dans la s.2** : R11 : Hautement inflammable.

R36 : Irritant pour les yeux.

R66 : Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse cutanée ou le crevassement de la peau.

R67 : Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et étourdissements.

R38 : Irritant pour la peau.

R 48/ 20 : Dangereux : danger de dommage grave à la santé par une exposition prolongée par inhalation.

R63 : Danger possible pour le fœtus.

R65 : Dangereux : risque de lésions dans les poumons en cas d'ingestion.

R51/ 53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets indésirables à long terme dans l'environnement aquatique.

**Déni de responsabilité** : Les informations ci-dessus sont réputées être correctes mais n'ont pas pour ambition d'avoir un caractère exhaustif et ne doivent être utilisées que comme principe directeur. La présente société ne saurait être tenue pour responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.